

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.
— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
6	Dim.	s. Bruno.		☉ N. L. le 4, à 7 h. 6' du matin.
7	Lundi	s. Marc.	Souillac.	☽ P. Q. le 10 à 10 h. 18' du soir.
8	Mardi	s. Birgitte.	Bretenoux, Lacapelle-Marival.	☉ P. L. le 18, à 6 h. 47' du soir.
9	Mercr.	s. Denis et ses c.	Mauroux, Labastide-du-H.-M. Gourdon.	☽ D. Q. le 26, à 10 h. 3' du soir.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Laffite-Havas, 8, place de la Bourse. L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon)	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montrastrier	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenne, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 2 octobre 1861.

Depuis quelques jours, certains organes de la presse parisienne et de la presse étrangère s'évertuaient, à qui mieux mieux, pour affirmer que les récentes propositions, adressées au gouvernement pontifical par le baron Ricasoli, avaient été approuvées par le cabinet des Tuileries. Il paraît que non seulement l'Empereur n'a pas eu connaissance de cette espèce d'ultimatum, mais qu'il n'a pas plus été envoyé à Rome qu'à Paris. On est donc forcé à en rester comme toujours aux doutes et aux conjectures sur la solution future de la question romaine. Pie IX a exprimé dans maintes occasions sa ferme volonté de n'accorder aucune concession regardée, par lui, comme attentatoire à la dignité et à l'indépendance du St-Siège. Une mesure que sa Sainteté vient de prendre dernièrement contre l'évêque d'Ariano qui, seul, de tous les évêques italiens, s'était prononcé en faveur du roi Victor-Emmanuel, semble le prouver. Voici la mesure en question :

« Le cardinal-préfet du concile, après avoir pris l'avis du pape, y ordonne à Mgr Caputo de résigner tout de suite le titre et les fonctions de *capellano maggiore* du roi, de retourner sur-le-champ à son diocèse ou de venir à Rome, de réparer le scandale qu'il a donné et de pourvoir à la sûreté de sa conscience en recourant au Saint-Siège pour être relevé des diverses peines canoniques qu'il a encourues. » (Observatore romano.)

La tentative du général espagnol Borgès a complètement échoué dans les Calabres. La bande qu'il commandait a été faite en partie prisonnière; lui-même est en ce moment en fuite. La retraite du général Cialdini paraît être définitivement décidée. Le roi ne voudrait pas accepter la démission du général; mais la lieutenante de Naples est un lourd fardeau à porter; le général Cialdini

sent ses forces à bout. Cette détermination du général, a été du reste provoquée par les difficultés assez vives surgies entre l'administration municipale et lui.

Les troubles de Bologne se sont renouvelés; la cherté des grains en est le prétexte apparent; la véritable cause pourrait bien être une agitation politique de parti. Les autorités ont du reste pris d'énergiques précautions. pour prévenir le retour de ces désordres. Le roi Victor-Emmanuel est, en outre, prochainement attendu à Bologne; sa présence seule suffira pour rétablir l'ordre et la tranquillité un moment troublés.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Bologne, 29 septembre.

Hier soir, quelques nouveaux attroupements ont été immédiatement dispersés. Des mesures sont prises pour empêcher toute manifestation tumultueuse aujourd'hui. Le Roi passera en revue, le 8, la garnison et la garde nationale de Bologne.

Vienne, 30 septembre.

Des lettres de Raguse portent que des symptômes d'insubordination se sont manifestés dans le camp Turc de Bilecia pour défaut de solde. Omer-Pacha a donné des ordres le 16 septembre, il a levé le camp de Bilecia le 19 pour marcher contre Grahovo; mais il a reçu un courrier des consuls de Raguse et est revenu à Bilecia.

Le gouverneur de Scutari Abdi-Pacha a donné sa démission qui a été acceptée.

Vienne, 30 septembre.

Pesth, 30 septembre. — Hier, le palais de l'assemblée du comitat a été occupé militairement, pour empêcher la séance projetée d'avant-hier. — La magistrature du comitat a donné sa démission. — Aujourd'hui, il y a eu des grands attroupements devant

le palais du comitat, mais la tranquillité n'a nullement été troublée.

Turin, 30 septembre, 9 h. du m.

La petite bande qui s'était réunie à Borgès, a été battue. Les paysans ont fait prisonniers la plus grande partie de ceux qui la composaient.

Borgès et le peu d'hommes qui lui restent sont en fuite, mais on espère pouvoir aussi les arrêter. Le procès Christen est commencé.

Berlin, 30 septembre.

On écrit de la frontière de Pologne que les évêques ont fait remettre au lieutenant-général un memorandum demandant la restitution des anciens droits de l'église catholique. — Le lieutenant-général n'ayant pas cru devoir accepter le memorandum, l'archevêque de Varsovie a fait part de ce refus par une allocution adressée aux évêques réunis en assemblée. Il a terminé par ces paroles : « Mettez-vous toujours du côté du peuple, défendez la cause de la patrie et n'oubliez jamais que vous êtes Polonais. »

SYNDICAT DE LA VALLÉE DE LA BAVE.

Réunion publique des intéressés à l'occasion des irrigations.

Le 11 septembre a eu lieu, à Vailles, au centre de la vallée de la Bave, une réunion des plus imposantes. Le Syndicat, chargé de l'amélioration de la rivière de la Bave, avait voulu faire connaître, à tous les membres de l'association, le projet d'irrigation de la plaine et consulter tous les intéressés sur ce beau travail, le corollaire de ce qui se fait dans ce moment sur la rivière.

Presque tous les propriétaires avaient tenu à répondre à l'appel qui leur avait été fait. Plus de quatre cents, parmi lesquels on remarquait beaucoup de notabilités, se pressaient autour du bureau où avaient pris place tous les membres du Syndicat, au milieu d'une prairie, sous une tente de feuillages.

Vers dix heures, M. de Colomb, directeur

du Syndicat, a déclaré la séance ouverte et, au milieu d'un profond silence, a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Le décret, qui a prescrit les travaux qui s'exécutent dans notre vallée, a donné au Syndicat le pouvoir de proposer tout ce qu'il croirait utile à l'association dont il est chargé d'administrer les intérêts. Le Syndicat aurait cru manquer à sa mission, et vous auriez été en droit de le blâmer, s'il n'avait pas demandé qu'après avoir assaini le vallée, on la bonifiât, qu'après avoir enlevé l'eau qui lui nuisait, on lui donnât l'eau qui doit la régénérer.

« L'administration, toujours prête à faire le bien, adopta les vues du Syndicat et bientôt un projet d'irrigation, pour toute la plaine, fut mis à l'étude. Aujourd'hui ce projet est fini et a reçu l'approbation de M. le Préfet. Mais avant de le mettre à exécution, nous avons cru devoir vous réunir tous ici pour vous le communiquer. Nous n'avons pas voulu marcher sans vous dire : les travaux qui se font maintenant doivent priver nos prairies d'eau, nous pouvons, par un nouveau travail, redonner l'eau nécessaire à nos terrains, mais nous ne voulons pas le faire sans vous consulter et sans savoir si vous nous approuverez d'avoir demandé une œuvre si utile à tous.

« L'eau, Messieurs, vous le savez comme moi, est la vie des fourrages et par suite de l'agriculture. Pas une exploitation rurale ne prospère dans une localité où l'eau manque. Tous les hommes pratiques demandent l'eau à grands cris, et bienheureux est le pays qui est traversé par une féconde rivière.

« De tous côtés se forment des associations pour utiliser cette source de fortune publique, que l'ignorance ou l'indifférence ont jusqu'ici laissé couler en pure perte, emportant au loin sa richesse et sa vie. Et cette force nutritive que les cours d'eau recèlent dans leur sein, on vient la leur redemander pour cette terre qui, sans eux, ne pourrait être fécondée, et pas un ne la refuse, et tous récompensent largement celui qui a voulu se confier à eux.

« L'agriculture, élevée aujourd'hui au rang qu'elle aurait dû toujours occuper, marche dans la voie du progrès qu'un gouvernement, ami du peuple, lui a

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 2 octobre 1861.

CAPELUCHE

On le Bourreau de Paris sous Charles VI.
ROMAN HISTORIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.
(Suite.) III.

LA PASSEMENTIÈRE.

— Si tôt ?
— Oui.
— Et quel moyen de l'en prévenir ?
— Par un billet de ta jolie main.
— Et le lieu du rendez-vous ?
— Le cabaret de la Pomme-d'Ève.
— Oh ! un cabaret si fréquenté ! je n'oserai jamais y aller seule.
— Rassure-toi, Bertha ; je veillerai sur toi.
— Tiens, Léonard, je suis folle de céder ainsi à tes caprices... mais je t'aime tant, que je ne puis rien te refuser.
Un tendre baiser répondit à Bertha.
Le page se levant de la table prit son manteau.
— Déjà, Léonard ! — dit la jeune femme voyant ces préparatifs de départ.
— Ma gentille Bertha, il faut que j'assiste ce soir au coucher de Sa Majesté, et que je fasse conduire à l'hôtel du roi la litière du duc de Bourgogne, mon maître.

— Le roi se passera bien de toi.
— Le service avant tout, ma charmante.
— Vous êtes bien galant ce soir, messire page ? — dit Bertha avec une moue qui la rendit encore plus jolie.
— Embrassez-moi, petite folle, et soyons raisonnable.
Bertha se jeta dans les bras de son amant.
— Pourquoi donc, mon Léonard, est-ce que j'aime tant ? — lui dit-elle en l'embrassant tendrement.
— Pourquoi ? parce que je t'aime encore davantage, — répliqua Léonard.
Et déposant un dernier baiser sur les lèvres de sa maîtresse, il sortit de la chambre de la passementière.

IV.

LE CABARET DE LA POMME-D'ÈVE.

— Léonard, es-tu bien sûr de ce que tu viens de me dire ? — demandait le lendemain matin le duc de Bourgogne à son page.
— Sûr, comme je suis certain d'exister, Monseigneur !
— Cependant, je te l'avoue... je doute encore.
— Il ne tient qu'à vous, Monseigneur, de vous convaincre de la vérité.
— Capeluche ! qui lui m'est si dévoué !... lui qui m'a rendu des services si réels !... ou on te trompe, Léonard, ou toi-même tu t'es trompé.
— Personne ne m'a trompé, Monseigneur. Et ce que je sais, personne ne me l'a appris.
— Et tu me disais tout à l'heure ?...
— Je vous disais, Monseigneur, qu'en ce moment

Capeluche préparait sourdement dans l'ombre votre ruine et votre chute.

Le duc de Bourgogne fonce le sourcil.
— Il est aujourd'hui l'ami des Armagnacs, qui, sans doute, le pient plus cher que vous, Monseigneur, — continua le page.

— J'en doute, interrompit le duc, — car je gorge Capeluche d'or et d'argent.

— Ce qui ne l'empêche pas de vous trahir... Et cet homme et d'autant plus à craindre, que vous lui accordez une confiance sans bornes.

— Et jusqu'ici, Léonard, ai-je eu lieu de m'en repentir ?

— N'attendez pas ce moment, Monseigneur, et prévenez ses desseins criminels.

— Mais encore ? demanda Jean-sans-Peur avec impatience.

— Chaque soir, Capeluche à des rendez-vous mystérieux avec une femme vendue aux Armagnacs. Cette femme est jeune et belle : Capeluche l'aime d'une passion insensée. Elle profite de sa folle passion pour lui arracher tous les secrets que vous lui confiez et les vendre ensuite au poids de l'or à vos ennemis.

— Sais-tu, Léonard, qu'une seule preuve de cette trahison de Capeluche, ce serait son arrêt de mort.

— Un éclair de joie passa dans les yeux du page.

— Monseigneur, je puis vous conduire dans la maison où Capeluche est reçu par la femme dont je viens de vous parler.

— Mais dans un innocent rendez-vous d'amour, il est difficile de voir une trahison. — Si, Monseigneur, quand ce n'est qu'un prétexte pour la cacher.

Le duc de Bourgogne parut un instant réfléchir ; puis il se leva tout à coup du fauteuil où il s'était assis, et se mit à parcourir l'appartement à pas précipités. Ses yeux s'éclairaient d'un feu sombre les muscles de son visage tressaillaient, la colère lui montait au cerveau.

— Malheur, malheur à lui, s'il me trahit ! — s'écriait-il par moments.

Léonard suivait avidement les progrès de la colère sur la physionomie de son maître.

Le duc s'arrêta, et regardant fixement son page qui ne baissa point les yeux :

— Songe bien, — lui dit-il, — que tu tiens dans tes mains la vie d'un homme.

— Je ne songe qu'à une chose, Monseigneur... à vous servir — répondit Léonard avec une fermeté respectueuse.

— Quand peux-tu me prouver que Capeluche me trahit ? — redemanda brusquement Jean-sans-Peur.

— Ce soir, Monseigneur.

— Soit, ce soir. Et où ?

— Au cabaret de la Pomme-d'Ève.

— Pâques-Dieu ! c'est un lieu de plaisir peu propice, ce me semble, pour trahir ou conspirer !

— Raison qui l'a fait choisir, par Capeluche, moi ?

— Mais qui a pu te renseigner si exactement ?

— C'est mon secret, Monseigneur.

— D'ailleurs, peu m'importe, pourvu que j'aie les preuves de la trahison de Capeluche.

— Vous les aurez ce soir, Monseigneur.

— Jusque là, je reste incrédule comme Saint-Thomas.

ouverte. La science, l'industrie travaillent pour elle, l'administration pense à elle... Mais au milieu de tous ces travaux, de toutes ces pensées, les irrigations dominent parce que tous savent que là est le principe vital, que là est la base de la fortune agricole.

» Dans son discours au Conseil général, l'administration du département des Bouches-du-Rhône a insisté pour le développement des irrigations. Les journaux d'agriculture se préoccupent vivement de cette question et l'Empereur lui-même a hautement manifesté son désir de voir s'augmenter ces associations qui, dans les pays où elles fonctionnent, ont déjà fait tant de bien.

» C'est une de ces associations dont nous venons aujourd'hui jeter ici les bases. Non, je me trompe, cette association existe déjà, un décret impérial l'a organisée... il faut seulement lui donner un développement plus large et en rapport avec nos besoins; je dirai un développement indispensable, un développement forcé et sans lequel tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour serait plutôt nuisible qu'utile.

» Les sacrifices qu'on va vous demander sont, je le sais, considérables et les dépenses qu'occasionneront les irrigations vont les augmenter... mais les premiers sont faits et il ne faut pas les annihiler en refusant les seconds. Ils seront, d'ailleurs, les uns et les autres, puissamment allégés par le moyen de l'emprunt que l'administration nous a autorisé et nous autorisera à faire. Grâce à cet emprunt, vous n'aurez à payer par an et pendant douze ans, que onze ou douze francs environ par hectare. Moyennant cette faible somme, vous recevrez les eaux nécessaires pour arroser tous vos prés et le bénéfice qui en résultera pour vous, vous aura bientôt récompensé, avant même que vous n'ayez tout payé, de tous vos sacrifices.

« Des intérêts respectables, je le sais, vont être mis en jeu et se croire lésés... je veux parler des usines... Déjà, elles s'imaginent qu'on va leur prendre l'eau pour toute la donner aux irrigations. Qu'elles me permettent de les rassurer un peu. Pendant l'hiver, il y aura assez d'eau dans la rivière et pour les besoins des usines et pour les besoins des irrigations. Pendant l'été, l'eau n'est plus assez abondante pour contenter tous les intérêts et ceux de l'agriculture ne peuvent pas céder en entier devant ceux des usines... La loi a prévu le cas et donné au Préfet le pouvoir de faire un partage d'eau. Mais ce partage ne saurait nuire d'une manière sensible aux usiniers, puisque les irrigations ne prendront l'eau que pendant la nuit et tout au plus pendant une période de trois semaines ou un mois. Que les usines donc se tranquillissent, elles ne peuvent pas avoir l'intention de garder toute l'eau et le syndicat fera tout ce qui dépendra de lui pour sauvegarder leurs intérêts.

» Vous parlerai-je, Messieurs, des travaux qui se font en ce moment?... Non... Telle n'est pas mon intention et vous n'êtes pas réunis aujourd'hui pour cela... Ces travaux, soumis aux enquêtes voulues par la loi, ont été prescrits par un décret et notre mission consiste à les faire exécuter. Seulement qu'il me soit permis de dire, et en cela Dieu me garde de vouloir froisser aucune susceptibilité, qu'on a beaucoup exagéré le préjudice causé et le coût des travaux, et qu'on ne s'est pas assez appesanti sur le bénéfice général qui doit en résulter... Ne vous laissez pas impressionner, Messieurs, par certaines exagérations qui peuvent être faites de bonne foi, mais qu'il est de notre devoir de combattre et que nous combattons toujours avec l'assurance de la vérité.

— Vous verrez si j'ai dit vrai.

En ce moment, le timbre d'une horloge répéta les douze coups de midi.

— Léonard, — dit le duc ceignant son épée, — accompagne-moi à l'hôtel Saint-Paul... Je dîne aujourd'hui chez le roi.

Ils sortirent tous deux et s'acheminèrent vers l'hôtel royal...

A la même heure, Capeluche recevait un billet ainsi conçu :

« Messire,

» Une femme à laquelle vous avez fait depuis longtemps l'hommage de votre cœur, charmée de votre constance, consent à écouter vos vœux, et à vous le prouver, ce soir, une heure avant le couvre-feu, au cabaret de la Pomme-d'Eve.

» Attendez cette femme au coin de la rue St.-Denis et suivez-la... Elle aura un voile sur le visage.

— Enfin ! s'écria Capeluche après avoir lu ce billet, — la belle est vaincue ! Amour tu me souris encore ! Merci, Léonard !

La journée s'écoula trop lentement au gré de ses désirs.

Enfin le crépuscule étendit peu à peu ses ombres sur la cité, et la nuit, déployant ses voiles, l'enveloppa d'ombres et de mystères.

Une femme couverte d'une mante dont les plis dissimulaient sa taille sveltes et élancée, et la figure recouverte d'un voile épais, sortit d'un magasin de la rue St.-Denis, et, d'un pas furtif et léger, remonta cette rue dans la direction de la place du Châtelet. Elle semblait glisser sur le pavé des rues qu'elle effleurait

» Mon intention n'est pas de m'étendre sur le bien qui résultera du grand travail de curage... Je croirais faire injure à votre intelligence si je doutais un moment que vous le compreniez... Mais je dois vous rassurer sur la masse des sacrifices que vous aurez à faire... On a jeté au vent, sans motifs et sans connaissance de cause, des chiffres enflés... Le chiffre réel, le chiffre vrai de la dépense pour achats de terrains ou travaux sur la rivière sera de quatre-vingt-dix mille francs, tout au plus.

» A cette somme viendra se joindre celle nécessaire pour les irrigations, soit environ 30,000 francs. La dépense totale pour l'amélioration de la plaine, irrigations comprises, ne dépassera donc pas la somme de 120,000 francs qui sera payable en huit et douze ans. Voilà la vérité qu'il était de mon devoir de vous faire connaître et contre laquelle l'exagération dont je parlais tout à l'heure ne prévaut pas.

» Le projet d'irrigation, Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous le dire, est approuvé par M. le Préfet; sera-t-il approuvé par vous ? Nous sommes venus, pleins de confiance, vous le présenter, parce que nous avons cru obéir à vos inspirations en le faisant faire, parce que nous avons la conviction intime, profonde, inébranlable, qu'il est absolument nécessaire et la conséquence indispensable des autres travaux.

» Quel est celui d'entre vous qui s'élèvera contre notre projet ! Celui-là, qu'il me permette de le lui dire, ne comprendrait ni vos intérêts ni les siens, et les sacrifierait à un vain sentiment d'opposition ou de mauvais vouloir qui, je l'espère, n'existe chez personne.

» Donnez donc, Messieurs, votre adhésion ! Le salut de la vallée est entre vos mains !... Que le projet succombe, et bientôt nous verrons nos prairies se dessécher et dépérir, cette plaine si riche se flétrir et mourir, tuée par vous-même ; alors, éclairé par le malheur, on maudira ceux qui auront eu le triste courage de refuser un bienfait. Mais que le projet s'exécute, et dans quelques années la vallée deviendra plus luxuriante, plus fertile, et l'agriculteur, tranquille et content, sachant ses récoltes à l'abri de l'inondation et vivifiée par l'eau qu'il redoutait, s'applaudira de la détermination qu'il aura prise aujourd'hui... Alors, Messieurs, nous serons heureux si vous voulez bien vous souvenir que nous avons un peu contribué à cette amélioration... C'est là la seule récompense que nous ambitionnons... »

Après ces paroles, religieusement écoutées, la discussion s'est établie. M. Delon, conducteur des ponts et chaussées, chargé du service hydraulique, M. le directeur et MM. les membres du syndicat ont fait tous leurs efforts pour faire partager à l'assemblée la conviction qui les animait. Ils ont démontré d'une manière évidente, qu'il était indispensable, après avoir assaini la plaine, de la faire arroser, ou bien qu'il fallait se résigner à détruire toutes les prairies. Ils ont prouvé que le projet fait par MM. les Ingénieurs suffirait à tous les besoins et procurerait un avantage immense à tous ceux qui n'hésiteraient pas à faire des sacrifices pour avoir de l'eau.

Plusieurs assistants, venus avec des intentions sinon hostiles, du moins opposées et qui, dans le commencement, avaient manifesté ces intentions, ont compris qu'ils faisaient fausse route et, avec une intelligence et un bon vouloir remarquables, se sont empressés d'adhérer aux propositions du syndicat.

du bout de ses pieds d'enfant.

Depuis la chute du jour, un homme attendait immobile et silencieux à l'angle de la rue St.-Denis qui aboutissait à la place.

Lorsque la femme voilée passa auprès de lui, il tressaillit, ses yeux s'allumèrent. Il se mit à la suivre.

L'inconnue tournait de temps en temps la tête comme pour encourager cet homme à ne pas perdre ses traces. — Elle arriva ainsi à la porte du cabaret de la Pomme-d'Eve.

A cette époque florissait à Paris un cabaret dont la réputation était passée en proverbe.

C'était le cabaret de la Pomme-d'Eve.

Rien de brillant ni de somptueux cependant dans sa façade de briques rouges.

Au-dessus de la porte se balançait à tous les vents une mauvaise plaque en tôle où un artiste incompris avait représenté un paysage fabuleux qui voulait être le paradis terrestre. Adam et Eve s'y trouvaient, peints dans le costume primitif, se partageant fraternellement la pomme fatale.

Durant le jour, le cabaret dormait immobile et silencieux derrière ses volets soigneusement fermés. Mais aux premières heures du crépuscule, il se réveillait bruyamment. Les vitraux de ses fenêtres étincelaient dans l'ombre comme des yeux de feu et flambaient comme les soupoux d'une forge allumée.

Ce n'était que chocs de verres, que voix sonores, que clameurs perçantes, que juréments et blasphèmes, que chants avinés...

Ce soir-là, le cabaret était encore plus turbulent, plus animé que d'habitude.

Bientôt l'immense majorité, pour ne pas dire l'unanimité, s'est prononcée pour un travail dont elle a senti toute l'importance, et les listes d'adhésion se sont remplies avec un entrain et un zèle vraiment flatteurs pour ceux qui avaient mis en avant et soutenu chaleureusement un projet dont dépend l'avenir de la vallée.

Et maintenant, grâce à cette entente entre les propriétaires, grâce à ces idées de progrès qui, malgré tous les obstacles, s'infiltrèrent heureusement un peu partout, ce beau pays que traversait une rivière dangereuse et cependant fertilisante, va être à l'abri du danger et acquérir une valeur immense... Il prouvera bientôt ce que peut la force de l'association réunie à la puissance du crédit, et il donnera au reste du département un exemple qui, il faut l'espérer, sera imité.

Mais dans la voie difficile qu'il s'est tracée, et qu'il suit avec courage, le syndicat de la Bave a besoin d'être soutenu. Le gouvernement de l'Empereur a imprimé l'élan à la Nation qu'il veut grande et florissante... Il a l'œil ouvert sur toutes les améliorations qui doivent faire progresser l'agriculture et augmenter la richesse de tous, et rien de ce qui peut favoriser les intérêts de notre belle Patrie n'échappe à sa vigilance. Le syndicat de la Bave espère que, dans l'œuvre régénératrice qu'il a entreprise, la main tutélaire de l'administration ne lui manquera pas ; que l'appui du Gouvernement ne lui fera pas défaut... Ces espérances seront-elles déçues ? La réponse était dans toutes les bouches à la réunion du 11 et tous avaient foi dans le Gouvernement.

Canton de St-Céré, le 23 septembre 1861.

Chronique locale.

Le *Courrier du Lot* n'est pas encore fatigué d'amuser le public. C'est un précieux talent, surtout quand il fait rire les lecteurs; gardons-nous de le lui contester. — Si nous prolongeons cette lutte, ce n'est pas notre faute et l'on ne saurait nous en blâmer : le *Journal du Lot* n'a jamais provoqué, le premier ; il est dans le cas de légitime défense ; il use librement, sans gêne et sans rancune, du droit naturel de la Réplique. Le *Courrier* n'y trouve pas toujours son compte, mais s'il s'est retiré plus d'une fois, l'oreille basse, c'est à lui seul qu'il doit s'en prendre.

Savez-vous ce qui déplaît au *Courrier* dans notre dernière réponse ? C'est cette phrase qu'il ne peut aisément digérer : « Le défenseur de l'annaliste quercynois est devenu en réalité son adversaire. » — Il voudrait maintenant n'avoir été ni défenseur ni adversaire. Mais autre chose est vouloir, autre chose est pouvoir. — Pour tout lecteur intelligent qui a suivi attentivement la polémique des deux journaux, la vérité de nos dernières assertions est aussi manifeste que la lumière du jour.

Dans son premier feuilleton sur la nouvelle *Histoire du Quercy*, le *Courrier* tente de jeter la pierre au *Journal du Lot*, pour avoir pris l'initiative de la critique de l'œuvre de M. Raphaël Périé. Il nous accuse d'avoir servi une *potion édulcorée au patient*. Il cherche à relever son ouvrage, mais il déclare qu'il n'est pas prêt

La femme voilée s'arrêta un instant hésitant, indécise... mais comme si elle eût pris une résolution subite, elle se tourna du côté de l'homme qui l'avait accompagnée et qui était à quelques pas d'elle. Sur un signe, il s'avança.

— Demandez à l'hôte un cabinet où nous pourrions être seuls et tranquilles, — lui dit-elle rapidement et à voix basse.

Capeluche, que nous n'avons pas besoin de nommer au lecteur, entra dans le cabaret et en sortit bien tôt après.

— Eh bien ? — demanda Bertha d'une voix brève.

— Suivez-moi, ma belle déesse.

Et lui prenant le bras, il la conduisit à une petite porte qui s'ouvrait sur un jardin.

Un garçon les attendait un flambeau à la main. Ils traversèrent un vaste parterre dont les arbres abandonnaient leurs doux parfums à la brise du soir, et arrivèrent à un pavillon discrètement caché dans un massif de chèvre-feuilles, de clématites, de jasmins et de lauriers roses.

— Sers-nous ce que tu as de plus fin et de plus cher, — dit Capeluche au garçon.

— Soyez tranquille, messire, la Pomme-d'Eve a depuis longtemps sa réputation établie.

Et il sortit.

La passémentière se débarrassa alors de sa mante. Capeluche put admirer une taille d'une flexibilité et d'une souplesse voluptueuse.

Il quitta à son tour son manteau et laissa voir à la jeune femme un costume d'une richesse inouïe et qui eût fait honneur à un seigneur de la cour.

à porter son jugement, et qu'il faut attendre que tous les volumes aient paru. Puis il essaie de justifier l'auteur sur certaines parties accessoires de notre critique. N'est-ce pas là se poser en défenseur ? Puisqu'il proclame que le moment n'est pas venu de jouer le rôle de critique, à quoi bon prendre la parole, si ce n'est pas pour défendre celui qu'il représente comme une victime ? — Dans le deuxième feuilleton, le *Courrier* accepte le rôle de critique qu'il avait d'abord décliné ; il juge l'ouvrage de M. Périé, relève contre lui de nombreuses objections, qu'il approuve ou qu'il ne prend pas la peine de combattre. — Dans le troisième, comme M. Périé réclamait contre lui, il le repousse en lui jetant à la face un vers de Martial, qui est très peu flatteur pour un écrivain qui débute. Si ce n'est pas là s'ériger en adversaire, il faut avouer que les mots n'ont plus leur signification naturelle. Il dit enfin, dans ce même feuilleton, qu'il fera désormais la *sourde oreille* contre le *Journal du Lot* et qu'il ferme le débat. — Puis, deux fois encore, dans les numéros suivants, il revient à la charge, essayant de décocher de loin quelques traits hors de portée.

Comment expliquer ces contradictions et ces revirements. Nous entendons dire autour de nous que le *Courrier* s'est fourvoyé dans la lutte, et qu'il tourne et retourne à droite et à gauche, pour tâcher de retrouver sa route... Mais une idée lumineuse, qui va nous donner le mot de l'énigme, vient tout à coup de briller à nos yeux. Un journal aussi docte que le *Courrier*, si versé dans la connaissance de l'antiquité grecque et latine, toujours si heureux dans ses citations, aime naturellement à parler le langage figuré, et il a droit d'user de licences hardies : il a surtout une prédilection pour cette figure qu'on appelle *antiphrase*, et qui a le secret de dire juste le contraire de ce qu'elle exprime. Dès lors tout s'explique dans la polémique de notre adversaire : ses contradictions apparentes, ses tours et ses détours, ses marches et ses contremarches. En vérité, nous étions bien simples d'avoir pris ses assertions à la lettre et de n'avoir pas compris sa tactique savante.

Le *Courrier* cherche aussi à se justifier au sujet de la comparaison qu'il a tirée de l'histoire de Sophocle, et dont, pour notre compte, nous n'avons pas été trop mécontents. Pourquoi vous donner tant de peine ? Pensez-vous qu'il se trouve un lecteur assez naïf, pour se méprendre sur la portée d'une comparaison sortant de votre plume ?

Laissons maintenant le docte journal poursuivre en paix ses hautes destinées. On ne pourra pas dire de lui, avec le poète :

Il était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin....

L'éloquent défenseur de la société et des intérêts du peuple ne saurait tomber dans l'oubli, même après avoir parcouru sa carrière. Si nous voulons chercher un emblème qui soit digne de lui, ne prenons pas la rose, aux splendides couleurs : elle passe trop vite. Choisissons une fleur moins radieuse, mais qui soit plus durable : l'emblème qui lui convient, c'est l'immortelle...

— Vous êtes donc humanisée, ô ma belle déesse ! — dit-il à Bertha en cherchant à étreindre amoureusement sa taille.

Elle repoussa sa main.

— Doucement, messire, et conduisez-vous comme un galant gentilhomme.

— C'est que vous êtes si belle, que la raison est prête à m'abandonner.

— Il faut au contraire soigneusement la conserver, — répliqua-t-elle avec un sourire dont Capeluche ne comprit point la perfidie.

Mais si je l'ai perdue ?

— Rappelez-là, elle reviendra.

— O cruelle inhumaine ?

Et la main de Capeluche chercha encore à enlacer la taille de Bertha qui le repoussa comme la première fois.

— Sang-Dieu ! la place n'a pas l'air de vouloir aisément capituler ! — pensa-t-il en lui-même.

Comme il faisait cette réflexion qui avait légèrement rembruni sa physionomie, la porte s'ouvrit et deux garçons parurent chargés de plats et de bouteilles qu'ils déposèrent sur la table.

— Fêtons d'abord Bacchus ! — dit Capeluche s'approchant de la table. — Nous fêterons ensuite Vénus. Bertha paraissait soucieuse, préoccupée.

— Qu'avez vous donc, ma reine adorée ?

— Rien, messire.

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro.)

Par arrêté préfectoral pris en Conseil départemental de l'instruction publique, le 2 septembre 1861, ont été nommés boursiers du département du Lot à l'école normale de Montauban,

MM. Cayrol (Joseph), élève de l'école chrétienne communale de St.-Céré;
Taurand (Jean-Auguste-Valentin), élève du collège de Figeac;
Frayssi (Barthélemy), élève de l'école communale de Catus;
Barrès (Jean-Baptiste-Laurent), élève de l'école communale de S.-Germain.

Les vendanges ont commencé cette semaine dans les environs de Cahors. L'absence des propriétaires, retenus dans leurs vignes, rend, en ce moment, la ville un peu déserte. On s'accorde à dire que la récolte sera abondante et remarquable de qualité.

Dimanche matin, un des chevaux de la colonne d'artillerie qui quittait notre ville, pour continuer sa route vers Bourges, est subitement mort près de Regourd.

Chaque année les journaux enregistrent des cas de mort produits par l'asphyxie, résultant du gaz carbonique qui se dégage de la vendange en fermentation. Voici les prescriptions à suivre dans les accidents de ce genre, lorsque l'asphyxie n'est pas entièrement consommée :

On place le malade sur un lit, la poitrine et la tête élevées; si c'est dans une pièce, les croisées devront être ouvertes. On projette sur la figure de l'eau vinaigrée, et on pratique des frictions avec une pièce de laine légèrement imbibée d'eau de Cologne ou d'eau-de-vie. On excite les narines avec la barbe d'une plume, et on fait sentir avec précaution au malade de l'ammoniaque étendue d'eau.

On administre un lavement d'eau salée ou vinaigrée. Enfin on pratique des insufflations dans les poumons.

Une saignée au bras ou à la jugulaire serait quelquefois utile pour rappeler la circulation.

Lorsque le malade est revenu à lui-même, on lui administre quelques cuillerées de bon vin ou d'eau-de-vie allongée.

Ne pas se décourager dans le défaut de résultat après une heure et même deux heures de soins.

Pour éviter les cas d'asphyxie, qui ne sont que trop fréquents dans les caves vinaires, il faut que la personne qui doit entrer dans la cuve introduise auparavant dans celle-ci une chandelle allumée. Si la chandelle continue à brûler, il n'y a aucun danger à s'introduire dans la cuve; il faut s'abstenir, au contraire, d'y pénétrer si la chandelle vient à s'éteindre, car où la combustion ne peut avoir lieu, l'asphyxie est inévitable.

On nous écrit de Gourdon :

Le 24 septembre dernier, on a trouvé noyé, au lieu de Limond, commune de Meyronne, dans un gouffre situé près de la Dordogne, un individu dont on n'a pu constater l'identité.

Il paraissait avoir trente-cinq ans environ; sa taille était de 1 mètre 55 cent. Il avait dans les poches du pantalon, qui était en drap, des morceaux de fer et une pierre, et dans un havre-sac, qu'il avait au cou, une autre pierre pesant cinq kilogrammes.

Ce cadavre ne portait aucune trace de violence.

Le nommé Mespoulet (François), ancien militaire, âgé de trente-deux ans, atteint d'idiotisme, du lieu de Bonnet, commune de Montfaucon, a quitté son domicile depuis le 28 juin dernier, et toutes les recherches faites pour savoir ce qu'il est devenu ont été jusqu'à ce jour infructueuses.

En cas de renseignements, prière de les transmettre à la mairie de Montfaucon.

Voici le signalement de ce malheureux : Taille élevée, figure pleine, cheveux satin foncé.

On nous écrit de St.-Chamarand :

Dimanche dernier, notre village fêtait Saint-Côme, son patron. Bal champêtre, jeux variés, illuminations, feu d'artifice, tel était le programme de notre fête qui avait attiré un grand concours de population venue des communes voisines. La cour de l'ancien château des seigneurs de St.-Chamarand transformée aujourd'hui en place publique, présentait une animation à laquelle nos paisibles habitants sont peu habitués. Depuis bien longtemps la frérie de St.-Chamarand n'avait attiré une foule aussi nombreuse de curieux.

DISTRIBUTION DES PRIX

DE L'ÉCOLE DES FILLES DE PARNAC.

Dans la soirée de dimanche, 29 septembre, la commune de Parnac a eu son intéressante fête de l'enfance. C'était la solennité de la Distribution des Prix, pour les élèves de l'école des filles. Cette fête était pour les habitants de ce lieu un spectacle nouveau. Les exercices du jeune âge, qui ont partout le privilège de charmer le public, devaient donc ici naturellement avoir un attrait plus puissant pour la plupart des spectateurs.

Dans la vaste cour de M. ..., se dressait un théâtre, décoré avec une simplicité gracieuse, en face duquel on vit se ranger avec empressement tous les habitants de la commune, ayant à leur tête les divers représentants des autorités locales. Plusieurs étrangers, arrivant des communes environnantes, — parmi lesquels se trouvaient des personnes de distinction, — étaient venus grossir la foule des spectateurs. Les membres de la famille ... ont voulu faire les honneurs de la fête, et ont montré un zèle et une bienveillance, qui témoignent de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation des enfants du peuple. La séance a été ouverte par la récitation de plusieurs morceaux choisis, tirés des meilleurs auteurs français, et en rapport avec l'intelligence des élèves. Puis on a joué une petite pièce morale, ayant pour titre : *Palmire, ou l'Orqueil corrigé*, et faisant partie du répertoire des pièces dramatiques, destinées aux écoles. La représentation du 1^{er} acte d'*Esther*, de l'immortel Racine, a terminé les exercices des élèves : la plupart ont figuré dans le *chœur*, et chacune d'elles, débitant une strophe, a pu y jouer son petit rôle.

Tout a été généralement exécuté avec beaucoup de grâce, de naturel et de sentiment, eu égard à l'âge et au degré de culture intellectuelle des enfants. Les succès de ces jeunes filles ont été le plus bel éloge de leur institutrice, M^{me} Lucie Ménanges, dont le zèle et le dévouement pour ses élèves, pendant l'année scolaire qui vient de finir, lui ont mérité l'estime et la reconnaissance de tous les habitants de la commune de Parnac.

La proclamation des Prix a été le couronnement de cette fête de famille, et chaque élève a reçu la récompense de son travail et de ses progrès. Tous les assistants se sont retirés charmés et satisfaits de ce spectacle nouveau, qui venait de les instruire et de les récréer.

Ce qui vient de se passer à Parnac a prouvé qu'on peut faire avec avantage, dans les communes rurales, dans l'intérêt de l'instruction du peuple, encore si arriérée, ce qui se fait généralement dans les écoles des grandes et des petites cités. Les divers exercices publics, qui ont lieu dans ces fêtes de l'enfance, — quand ils sont choisis avec discernement, — contribuent à former la mémoire et l'intelligence des enfants, tout en gravant dans leur cœur des principes de sagesse. Les distributions de prix ont pour résultat d'être pour eux un encouragement au travail, et de stimuler le zèle des parents pour leur faire apprécier les bienfaits des écoles. Les personnes intelligentes comprennent aujourd'hui, et le peuple commence à comprendre, que l'instruction des enfants, — quand elle a pour base l'éducation chrétienne, qui leur apprend l'amour de Dieu et la pratique éclairée de leurs devoirs, — est le principe fondamental de la vie, et la condition suprême de la vertu.

L'état pur et calme de l'atmosphère a pu permettre d'apercevoir dans la soirée de dimanche, à Cahors, la nouvelle comète signalée par tous les journaux du Midi. Elle a paru à l'horizon vers dix heures et demie du soir. La sérénité du ciel laissait à l'astre errant tout son brillant éclat. Cette comète marche de l'Est à l'Ouest, non loin de la constellation d'*Orion*. Sa queue n'a pas une grande étendue; elle est même très-courte et terminée en cône. Quant au noyau, il est magnifique et projette une vive clarté. La dernière comète avait une marche fort rapide; celle-ci, au contraire, ne s'avance que très-lentement à travers l'espace.

Hier soir, vers dix heures, les paisibles promeneurs des boulevards étaient mis en émoi par les cris réitérés de : *Au voleur! au voleur!* Voici ce qui les causait. M. F... rentrait avec sa dame à son domicile, rue des Cadourques. Arrivé près de la porte, et au moment où il se disposait à la franchir, elle se referma brusquement. Étonné, M. F... sonne; pendant ce temps, sa dame s'élançait dans la direction des boulevards et pousse les cris dont nous venons de parler. Un sergent de ville, prévenu, a accouru aussitôt; M. F..., auquel une domestique avait ouvert la porte,

s'arme d'un pistolet, en donne un autre au sergent de ville; et tous deux font ainsi le tour du jardin.

Mais malgré leurs recherches, ils ne découvrirent personne; seulement au haut d'un mur qui sépare le jardin de M. F. de celui d'un de ses voisins, on a constaté que la pierre aurait été dégradée, qu'un crampon, qui aurait servi de point d'appui, a été ébranlé; on remarque encore l'empreinte bien distincte d'un talon de soulier non ferré. On se perd en conjectures sur cet événement. Le voleur (si voleur il y avait) aura été, sans doute, surpris par la brusque arrivée de M. F... et, pour assurer sa fuite, aura fermé la porte.

TAXE DU PAIN. — 25 septembre 1861.

1^{re} qualité 43 c., 2^e qualité 39 c., 3^e qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 05^c; 2^e catégorie, 95^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 85^c; 2^e catég., 75^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 20^c; 2^e catégorie, 1^{er} 10^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 45^c; 2^e catégorie 1^{er} 05.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 29 sept. 1861.

16 Versements dont 4 nouveaux... 2,639^{fr} »
10 Rembour^{ts} dont 4 pour solde... 4,387^{fr} 78
Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Départements.

Haute-Garonne. — Jeudi dernier, au quartier de l'Ardenne, banlieue de Toulouse, un jeune homme de 16 ans, occupé à porter de la vendange, est tombé dans la cuve; il a été retiré promptement, mais, déjà saisi par les vapeurs délétères du gaz acide carbonique, ce malheureux était mort, succombant à l'asphyxie. Deux vigneron qui étaient allés à son secours ont failli être victimes de leur dévouement. Des soins empressés et longtemps continués ont conjuré les effets du terrible poison.

(Journal de Toulouse.)

Basses Pyrénées. — Tous ceux qui ont une demande à formuler, une grâce à solliciter, cherchent à profiter des allures si bourgeoises et si simples de l'Empereur et l'Impératrice à Biarritz. Lundi dernier, au moment où leurs Majestés sortaient de la chapelle Eugénie, une dame s'est jetée aux pieds de l'Impératrice pour solliciter la grâce de son mari, condamné à 5 ans de prison pour cause politique; l'Impératrice a daigné recevoir sa pétition en lui disant d'espérer et la remise à l'Empereur.

Mercredi soir, pendant que l'Empereur, après son dîner, se promenait sur la plage, près de la Villa Eugénie, un vétéran des bataillons de Marie-Louise en costume, culotte et veste blanches, guettait le moment où Sa Majesté passerait assez près pour l'apercevoir, ce qui ne tarda pas; car attiré par la vue de son costume, l'Empereur vint passer tout contre ce vieux soldat qui, les talons sur la même ligne, élevant militairement la main droite à la hauteur du front, balançait au dessus de sa tête la main gauche portant sa pétition, en criant : Vive l'Empereur! Sa Majesté a daigné faire prendre cette pétition par un de ses officiers, et nous apprenons que réponse satisfaisante a été donnée, car ce brave (doyen des médaillés de Sainte-Hélène de la ville de Bordeaux), a vu échanger sa médaille de bronze contre l'étoile de la Légion d'Honneur.

(Mémoires des Pyrénées.)

Oise. — Les préparatifs pour la réception de leurs Majestés Impériales au palais de Compiègne se continuent activement et seront complètement terminés pour le 2 ou le 3 du mois prochain, au plus tard.

L'Empereur l'Impératrice et le Prince Impérial arriveront le samedi 5 octobre, vers quatre heures de l'après-midi.

On avait dit d'abord que le roi de Prusse ne passerait que vingt-quatre heures à Compiègne, mais il est à peu près certain maintenant que ce souverain restera au moins deux jours et qu'il assistera le 7 octobre à une grande chasse à courre dans la forêt de Compiègne. Quant au spectacle qui pourrait avoir lieu à l'occasion de cette visite royale, on ne sait absolument rien encore à cet égard.

S. M. le roi de Hollande arrivera à Compiègne le 13 ou le 14 octobre.

(ECHO de l'Oise.)

Aisne. — La ligne du chemin de fer de Paris à Soissons traverse, entre Paris et Saint-Denis, la voie principale du chemin de fer du Nord. Le train n^o 179 partant de Paris pour

Dammartin, train de voyageurs et de marchandises, arrivait au point de bifurcation, lorsque le conducteur de ce train, Jules Williams, aperçut les feux attachés au devant de la locomotive du train se dirigeant d'Amiens sur Paris, et venant dans sa direction. Il comprit l'imminence du danger et les malheurs effroyables qu'allait amener la rencontre inévitable des deux locomotives.

Il chauffa à toute vapeur, et il avait à peine franchi une faible distance, que la locomotive du train d'Amiens vint couper le train de Dammartin à la hauteur du premier wagon de voyageurs et renversa cinq wagons. Le conducteur, Jules Williams, qui, par sa présence d'esprit, avait évité le choc des deux locomotives, ne reçut aucune blessure; le mécanicien sauta en l'air et retomba sur la voie sans être blessé. Le train d'Amiens passa donc littéralement à travers celui qui venait de Paris.

On peut comprendre facilement l'horreur d'une pareille scène. De prompts secours furent organisés à la première nouvelle de l'accident. Parmi les blessés, quelques-uns furent ramenés à la gare de Paris, d'autres dirigés sur l'hôpital Lariboisière; plusieurs d'entre eux purent se faire transporter à leur domicile. Le nombre des morts paraît n'être jusqu'à ce moment, que de cinq personnes; malheureusement il semble résulter des rapports des médecins qu'il est à craindre que plusieurs blessés ne viennent s'ajouter à ces premières victimes.

Aussitôt qu'ils ont été informés de cet événement, M. le préfet de police, M. le chef de la police municipale et M. Piemontesi, commissaire spécial de la gare du Nord, accompagnés de son secrétaire, se sont immédiatement rendus sur le lieu du sinistre. Toutes les précautions ont été prises à l'instant même pour arrêter la circulation des trains.

La voie présentait cette nuit le plus lamentable aspect, elle était encombrée des débris des wagons du train de Dammartin.

L'un des wagons de ce train renfermait, dit-on, une somme considérable en numéraire expédiée par l'Etat. Il paraît que par suite du choc produit par la rupture du train, plusieurs groupes se seraient entr'ouverts et que l'argent se serait répandu sur la voie.

La circulation, assez longtemps interrompue, a pu être reprise dans le courant de la nuit.

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 27 septembre.

Dans le consistoire de ce matin, le pape a créé cardinaux les archevêques de Chambéry, de Burgos et de la Compostelle, l'évêque de Viterbe; le nonce Sacconi, le père Conventuel Panebianco et le prêtre Anagnina. On a reçu la nouvelle de la mort du patriarche de Venise qui devait être créé cardinal aujourd'hui.

Les nouvelles de Rome, sur la santé du Pape, reçues ce matin, sont meilleures. Cependant les membres du sacré-collège ne sont pas très-rassurés, le mal qui revient à des époques périodiques fait craindre qu'il ne prenne cet hiver de plus grands développements. On considérerait comme un malheur de voir les plaies que Pie IX a aux jambes se cicatriser complètement, parce que l'on appréhenderait un engorgement à la poitrine.

(Havas.)

Boulogne, 24 septembre.
Hier, la cherté des vivres a été l'occasion de désordres. La population a voulu fixer elle-même le prix des denrées exposées au marché, et le matin elle a payé ce qu'elle a voulu les légumes et les fruits. On a envoyé des carabiniers, des gardes de sûreté publique et des soldats de ligne sur le marché, mais déjà presque tout avait été enlevé.

Quand la troupe, rangée en bataille, a voulu disperser la foule, il y a eu des hurlements. Quelques soldats ont fait mine de croiser la baïonnette, les hurlements ont redoublé. C'était des adultes surtout qui formaient les rassemblements et qui criaient le plus fort, demandant que le prix des denrées fût réduit.

Il a fallu, dans l'après-midi, exécuter quelques charges de cavalerie pour disperser les groupes qui avaient déchiré une proclamation affichée par ordre de l'intendant de place.

Il paraît qu'aujourd'hui la population montrerait encore quelque velléité de désordre, mais le gouvernement a mis sur pied une force imposante de gardes nationaux, de troupes de ligne, de carabiniers et de cavalerie.

(ECHO de Bologne.)

POLOGNE.

Berlin, 29 septembre.

On mande de la frontière polonaise sous la date d'hier, que l'on a mis en circulation et qu'on a affiché à tous les coins de Varsovie un appel invitant les Polonais, les Lithuaniens et les Roumains à envoyer des députations de toutes les villes de l'ancienne Pologne de 1772, pour le 10 octobre, à une assemblée solennelle à Haradla, près de Lublin. — (Havas.)

HONGRIE.

Pesth, 27 septembre.

Le gouvernement autrichien est à la veille de se trouver dans un singulier embarras. Sans attendre les décrets de dissolution dont le cabinet se montre, du reste, très-prodigue, les municipalités vont se dissoudre d'elles-mêmes, et lui laisser le soin de pourvoir, comme il lui plaira, ou plutôt comme il pourra, à l'administration du pays. Or, on se fera une idée juste des difficultés énormes de cette tâche, quand on saura que les caisses communales sont absolument vides. — (Havas.)

Pour extrait :

LAYTOU.

Economie rurale.

Moyen certain de guérir la météorisation des bœufs et des moutons.

Les habitants des campagnes connaissent et redoutent cet accident qui atteint souvent les herbivores lorsqu'ils ont mangé une trop grande quantité de plantes fourragères fraîches. Les bœufs, les vaches, les moutons frappés de météorisation deviennent tout-à-coup très-volumineux, leur ventre est gonflé comme un ballon, et souvent ils meurent au bout de quelques heures.

On a reconnu que le gaz acide carbonique, résultat de la fermentation des aliments herbacés dans l'estomac, forme la presque totalité des gaz qui produisent la distension; il s'agissait donc de trouver une substance qui pût se combiner avec ce gaz, et, par conséquent, le détruire. L'ammoniaque liquide remplit parfaitement ce but, et il suffit d'en mélanger une cuillerée à un verre d'eau pour avoir le médicament convenable. L'eau, ainsi préparée, étant avalée par l'animal météorisé, on voit graduellement diminuer tous les accidents, et au bout d'une heure environ, l'animal est revenu à son état naturel. Il ne reste plus qu'un peu de malaise proportionné à l'intensité du mal qui a précédé, ce qui nécessite encore quelques ménagements. S'il s'écoulait plus d'une heure avant la guérison, on pourrait donner un second verre du mélange; mais, en aucun cas, il ne faut augmenter la proportion de l'ammoniaque, ce dernier liquide étant très-caustique.

Plusieurs fermiers ont employé ce remède, et, dans tous les cas, il a été suivi du succès le plus complet. L'un d'eux, qui avait perdu cinq vaches l'année précédente par la météorisation, et qui se désespérait lorsqu'il vit plusieurs autres vaches atteinte de la même maladie, réussit à les guérir toutes lorsqu'on lui eut indiqué l'usage de l'ammoniaque.

(Revue de la Presse.)

Paris.

Paris, 1^{er} novembre 1861

Leurs Magestés sont arrivées cette nuit, de Biarritz.

— Le génl de Montebello, venant de Constantinople, est arrivé à Paris.

— M. de Villamarina est arrivé hier à Paris venant de Turin.

— Nous avons annoncé l'arrivée à Marseille de 57 colis venant de Naples à l'adresse du Comte d'Aquila. Nous apprenons aujourd'hui que ces colis ont été, par une faveur toute spéciale, admis en franchise, et qu'ils renferment des objets d'art d'une grande valeur, entre autres des tableaux des grands maîtres.

Une dépêche annonce que le couronnement de S. M. le roi de Prusse, aura lieu, le 18 octobre, à Königsberg.

Le prince Chigi qui a été choisi par le Saint Père pour venir occuper le poste de nonce apostolique à Paris, vient de quitter Munich pour aller à Rome prendre personnellement les ins-

tructions du Pape. On s'accorde généralement à reconnaître dans le nouveau nonce, toutes les qualités d'un diplomate habile et conciliant.

On a déjà commencé, dans la grande nef du palais des Champs Elysées, les préparatifs pour la grande fête musicale des Orphéonistes français.

— Voici un bien gros bruit qu'il convient toutefois de n'accueillir que sous toutes réserves. On prête au gouvernement le projet de supprimer l'infanterie de marine, dont les cadres seraient fondus dans ceux de l'armée de terre. Par suite, ce seraient des régiments de ligne qui feraient le service des garnisons dans nos différentes colonies.

— Le P. Lacordaire est, dit-on, très mal; on va même jusqu'à prétendre que son état est désespéré. Il a fait appeler M. de Montalembert auprès de lui.

Le chancelier Pasquier et M. Biot, tous deux collègues du P. Lacordaire à l'Académie, sont aussi dans un état de santé qui n'est pas sans inspirer des inquiétudes à leurs amis.

Pour extrait, J. C. DU VERGER

BAN DES VENDANGES.

On s'occupe de ressusciter, cette année encore, dans plusieurs localités, l'ancien usage du ban de vendanges: c'est regrettable. Quand on s'avise de demander à quoi sert le ban de vendanges, on vous répond: qu'il empêche de cueillir le raisin trop vert, et prévient la maraude qui ne manquerait pas d'avoir lieu si la récolte ne se faisait pas d'ensemble et au même moment. Nous répondons, nous: la raison d'être du ban est tout autre; c'est une mesure féodale prise dans l'intérêt des seigneurs, qui faisaient faire leurs vendanges avant tout le monde et à leur aise; elle facilitait aussi le travail des décimateurs ou collecteurs des dîmes.

Le ban de vendanges était le digne frère du banvin, par lequel il était défendu aux vignerons de vendre leur vin avant que le seigneur ne se fût défat du sien.

Comme on le voit, c'est un dernier vestige de la féodalité qui aurait dû disparaître avec tous les autres, et qui, d'ailleurs, a été aboli par la loi du 6 octobre 1791 sur la police rurale. Le ban de vendanges est à notre époque un non-sens et une vexation sans profit pour personne; il ne sauvegarde rien et gêne des intérêts respectables, en portant atteinte aux droits de la propriété.

Si une vigne est d'un plant hâtif, si elle se trouve à une exposition favorisée, si son sol est exceptionnel, si elle a été l'objet des soins les plus intelligents, elle sera mûre dix à quinze jours avant les autres: alors le ban de vendanges condamne sa récolte à la pourriture. Si, au contraire, le plant est tardif, si des conditions de climat, de situation, de culture même, ralentissent l'œuvre de la maturation, si même, pour les besoins de certaines pratiques de vinification, le propriétaire veut attendre quelques jours encore, le ban de vendanges ouvre sa vigne à la rapine et au pillage.

Il nous semble, quant à nous, que le viti-

culteur doit être libre de cueillir son raisin quand il le juge convenable, tout aussi bien que l'est l'agriculteur de couper ses céréales, d'arracher ses racines et d'enlever ses fruits. On craint la maraude: pourquoi serait-elle plus considérable pour les produits de la vigne que pour ceux des champs? D'ailleurs, qu'on établisse des gardiens qui surveilleront les récoltes dans l'intérêt de tous. Ce moyen est bien simple, et il vient d'être appliqué au vignoble de Besançon (Doubs).

Dans les pays où on est jaloux d'obtenir des vins de bonne qualité, on n'établit point de bans pour les vendanges; on fixe un espace de temps, un mois, par exemple, pendant lequel on récolte à deux ou trois reprises si besoin est. On commence par les vignes les plus mûres naturellement, et l'on donne le temps à celles qui ne le sont point encore d'arriver à complète maturité.

Cette mesure est fort sage; il est certain que la maturité n'advient pas à la même époque pour toutes les espèces de vignes, et qu'il est même certaines variétés tellement tardives qu'elles ne mûrissent qu'un mois et plus après les autres; conséquemment, si l'on veut obtenir du vin de quelque mérite, il est indispensable que chaque propriétaire possède la latitude de récolter ses produits selon le degré de maturité qu'ils ont acquis. On est privé de cet avantage avec les bans de vendanges.

(Moniteur Vicole.)

INSTITUTION VALETTE.

A CAHORS.

Préparation au baccalauréat, — Cours préparatoire aux professions commerciales et industrielles, à diverses administrations et écoles du gouvernement.

Jour de la rentrée, 10 octobre.

Nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'établissement depuis sa fondation, encore récente... 475
Nombre des candidats présentés à divers examens ou concours... 94

Résultats obtenus.

Baccalauréat	40 admissions.
Instruction primaire	28
Ecole normale primaire	3
Ponts-et-Chaussées	9
Contributions directes	4
Contributions indirectes	25
Télégraphes	2
Ecole des Arts et Métiers	4
Ecole vétérinaire	3

Total..... 82

Nombre des candidats qui ont réussi au premier examen ou concours... 60

Nombre des élèves qui, en quittant l'établissement ont été admis dans des maisons de commerce... 43

Prix de la pension: 500 fr.

Externat.	100 fr.
(Enseignement secondaire ou primaire supérieur)	
(Enseignement primaire élémentaire)	50

SALON DE LECTURE de M^{me} Joucla, à Toulouse.

Cet Etablissement vient d'être transféré place du Capitole, arcades n° 14, au premier.

Comme par le passé, on y trouve non seulement la collection complète des romans des auteurs modernes, tenue constamment au courant par la réception immédiate et en plusieurs exemplaires de toutes les nouveautés sans exception, mais encore, ce qu'on chercherait vainement ailleurs, les ouvrages remarquables qui paraissent en Littérature, Histoire, Mémoires, Voyages, Droit, Médecine, Sciences, etc.

Un franc par mois en sus pour chacun des ouvrages pris en dehors des conditions ordinaires.

Au Salon, on peut lire les Brochures nouvelles, tous les Journaux et Revues politiques et littéraires de Paris, ainsi que les Journaux et Revues scientifiques; plusieurs Journaux des départements et quelques-uns de l'étranger.

Un Salon, où l'on pourra fumer, sera réservé pour la causerie.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SALON, AVEC FACULTÉ D'EMPORTER UN OUVRAGE:		LIVRES SEULEMENT, SANS ENTRÉE AU SALON:	
Un an.....	30f	Un an.....	20f
Six mois.....	17	Six mois.....	11
Un mois.....	3	Un mois.....	2

Les abonnés à l'année pourront, pendant les vacances, avoir à la campagne, sans augmentation de prix, 8 à 10 volumes.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2^e quinzaine de septembre.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilogram.
Bœufs.....	32	32	540 k.	0 ^f 62
Veaux.....	81	81	85 k.	0 ^f 69
Moutons.....	288	288	34 k.	0 ^f 35
Porcs.....	49	49	125 k.	0 ^f 92

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mardi, 1^{er} octobre.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	Prix moyen de l'hectolitre.	Poids moyen de l'hectolitre.
Froment..	762	482	28 ^f 35	78 k. 240
Maïs.....	346	88	43 ^f 20	»

BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE:

Bœufs, 248. Chevaux, 12. Mulets, 7. Anes, 13.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

30 septembre 1861.

Au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	68 70	»	»
4 1/2 pour cent	96 40	»	»
Banque de France	2900	»	»
1 ^{er} octobre.			
Au comptant:			
3 pour 100	68 65	»	» 05
4 1/2 pour 100	96 20	»	» 40
Banque de France	2900	»	»
2 octobre.			
Au comptant:			
3 pour 100	68	»	» 65
4 1/2 pour 100	96 45	»	» 05
Banque de France	2900	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 28 septembre au 2 octobre 1861.

Naissances.

28 sept.	Rescoussié (Pierre).
29	Garrigues (Justine).
29	Barrétié (Jean).
29	Mespoulié (Elisabeth).
1 ^{er} octob.	Raynaly (Anne).
1 ^{er}	Noël (Aristide-François).
Mariages.	
25 sept.	Boissels (Pierre) et Gervais (Marguerite).
Décès.	
28 sept.	Belmont (Jean-Eugène), 4 ans 9 mois.
29	Girbal (Anne), 27 mois.
30	Rescoussié (Pierre), 2 jours.
30	Cournil (Marie), 3 ans et demi.
30	Gizard (Lucie), 29 mois.
1 ^{er} octob.	Bastide (Marie), 20 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LATTOU.

Bureaux: Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef: A. NEFFTZER, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par M. EUGÈNE FORCADE.

A VENDRE

Sept mille plants de peupliers d'Italie, ayant actuellement quatre pousses. Ces jeunes arbres sont de première qualité, magnifiques et de très-belle venue. — S'adresser à M. Charles Bercegol, avocat et propriétaire au château de Floyras, près Castel franc, canton de Lizech (Lot), et, en son absence, au sieur Cadet Roques, demeurant à Juillac, près Floyras, son homme d'affaires.

Ces 7.000 jeunes peupliers sont dans la propriété de Floyras.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France MAISON GREIL

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

à l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

BRASSERIE CENTRALE MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salutaire. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique délicieuse à la fois.

Le propriétaire-gerant: A. LATTOU.